



Pacs et titre de séjour vpf

Par **asoso**, le **01/02/2010** à **11:32**

Bonjour,

je suis de nationalité française, pacsée avec un algérien en situation irrégulière entré en France avec un visa touristique il y a 5 ans.

Nous avons pris rdv à la préfecture pour une demande de carte de séjour vpf.
rien de très compliqué.

j'essaie de cumuler un maximum de preuves de vie commune (je confirme, c'est 1 an) pour les présenter le jour du rdv :

aux 2 noms

facture EDF

facture internet

facture téléphone mobile

assurance habitation

pas de compte joint

pas de quittance de loyer aux 2 noms

à son nom mais à mon adresse (MR X chez Mlle Y):

impôts (on commencera à faire l'année prochaine la déclaration commune)

sécurité sociale (AME + convocation vaccin)

facture d'achats

demande de passe Navigo

relevé de compte bancaire

autres:

billets de train pris ensemble

factures hotels

procuration que j'ai sur son compte

attestation de témoignage du voisinage et amis

une attestation de ma part disant que je subviens aux besoins du foyer (+ mes fiches de paye)

peut-etre photo de couple:-)

alors avez vous des idées pour avoir d'autres preuves de vie commune??

connaissez vous la réputation de la préfecture du 93 dans leur décision?

Par **commonlaw**, le **01/02/2010 à 12:11**

Evitez de créer de multiples posts pour une même question.

Vous avez déjà posé cette question ici:

http://www.experatoo.com/droit-des-etrangers/regularisation-personne-sans-titre_44583_1.htm

[citation]onjour,

je suis de nationalité française, pacsée avec un algérien en situation irrégulière entré en France avec un visa touriste il y a 5 ans.

Nous avons pris rdv à la préfecture pour une demande de carte de séjour vpf.
rien de très compliqué.

j'essaye de cumuler un maximum de preuve de vie commune (je confirme,c'est 1 an) pour les présenter le jour du rdv :

aux 2 noms

facture edf

facture internet

facture téléphone mobile

assurance habitation

pas de compte joint

pas de quittance de loyer aux 2 noms

à son nom mais à mon adresse (MR X chez Mlle Y):

impôts (on commencera à faire l'année prochaine la déclaration commune)

sécurité sociale (AME + convocation vaccin)

facture d'achats

demande de passe navigo

relevé de compte bancaire

autres:

billets de train pris ensemble

factures hotels

procuration que j'ai sur son compte

attestation de témoignage du voisinage et amis

une attestation de ma part disant que je subviens aux besoins du foyer (+ mes fiches de paye)

peut-etre photo de couple:-)

alors avez vous des idées pour avoir d'autres preuves de vie commune??

connaissez vous la réputation de la préfecture du 93 dans leur décision? [/citation]